

Bulletin de l' **A**SSOCIATION  
départementale pour la **S**AUVEGARDE  
des **C**HAPELLES  
et **C**ALVAIRES



N°40 - avril 2007



**André Sarazin**

## MEMBRES DU COMITÉ DE NOTRE ASSOCIATION

### Présidents d'honneur

Monseigneur BRUGUES, Évêque d'Angers  
Monsieur le Cardinal POUPARD

### Président

Yves CADOU

### Vice-présidents

Abbé Antoine RUAIS  
Marie-Thérèse de RASILLY

### Trésorier

Yves PICART

### Secrétaire

Christiane PICART

### Conseillers

Élisabeth d'ORSETTI, Pierre BOUVET, M. et Mme CHETANNEAU, Gatien FOUQUÉ,  
Louis-Emmanuel GAILLARD, Christian HAYE, Thibault BALU, Anthony Di RICO

## RESPONSABLES DES RÉGIONS

### Baugeois

Madame d'ORSETTI, La Grenerie, 49140 Jarzé 02 41 95 40 10

### Choletais

Monsieur L.-E. GAILLARD,  
"Le Logis de la Marche", La Séguinière, 49300 Cholet 02 41 56 88 69

### Le Lion d'Angers

Monsieur et Madame CHETANNEAU, route de la Membrolle,  
Brain-sur-Longuenée, 49220 Le Lion d'Angers 02 41 95 20 98

### Saumurois

Monsieur FOUQUÉ, 6 rue des Sablons, Bagneux, 49400 Saumur 02 41 50 27 93

## LES COTISATIONS

Elles sont fixées à 15 €. Elles nous sont plus que jamais indispensables.  
À partir de 30 €, un reçu vous sera envoyé, permettant une déduction fiscale.  
Paiement par chèque bancaire ou par virement au C.C.P. n° 810 P Nantes  
à l'ordre de l'Association de Sauvegarde des Chapelles et Calvaires de l'Anjou.

**Correspondance** : 15 bd du Maréchal Foch - 49100 Angers \* Tél. : 06 61 75 06 28



Hubert de Rasily



André Sarazin

*Notre Président André Sarazin aimait la campagne angevine. Il la connaissait jusque dans ses endroits les plus secrets. Grand chrétien, à la foi profonde, il était attristé en constatant l'abandon dans lequel se trouvaient chapelles et calvaires, le long des chemins. Les processions annuelles n'ayant plus lieu, leur entretien n'était plus assuré. Il s'en ouvrit à son ami Hubert de Rasily et ensemble, ils décidèrent de fonder l'Association pour la sauvegarde des chapelles et calvaires de l'Anjou dont le but serait de susciter des bonnes volontés pour restaurer ces sanctuaires, les aider de conseils en architecture pour les travaux et les soutenir financièrement.*

*Très vite, ils ont eu des demandes d'aide. Le Conseil général s'est intéressé à ces activités et a apporté son soutien financier. Ainsi l'Association a contribué à sauver plus de deux cents chapelles et calvaires.*

*Les fondateurs nous ont quittés mais ensemble continuons cette œuvre qui leur tenait tant à cœur. Ils veilleront sur nous !*

Photographies d'André Sarazin, retouchées pour ce bulletin :

sur la couverture, en 1993, dans son bureau par M. Philippe Nédélec du Conseil général,  
sur cette page, en 2005 par M. Éric Jabol des Archives départementales de Maine-et-Loire.

*Le 8 janvier 2007, en la cathédrale d'Angers*

## *L'adieu à André Sarazin par Pierre Bouvet*

André Sarazin nous réunit aujourd'hui, sa famille et ses amis, afin de rendre grâce à Dieu pour la vie qu'il a reçue de Lui.

André s'était investi dans la défense du patrimoine, petit patrimoine architectural et patrimoine religieux. Sous un aspect un peu distant, mais les timides sont parfois mal compris, il savait aussi se soucier des autres. On ne compte pas les propriétés, plus ou moins à l'abandon, qu'il a contribué à sauver, les signalant à ceux qui cherchaient une vieille demeure, puis, par ses conseils voire ses plans, participant à leur restauration. Il avait aussi mené des fouilles archéologiques au Vaudelnay, à Doué la Fontaine, à Angers, et en plusieurs autres lieux ; puis avec un groupe de passionnés, il avait rétabli le Pont Barré à Beaulieu sur Layon.

Après avoir œuvré au Souvenir Vendéen, il avait publié la liste des martyrs angevins de la Révolution avant de faire ériger à Beaulieu encore, l'obélisque dédié au souvenir des victimes de toutes les oppressions. Et nous savons la place que tenait dans son cœur la mémoire de ses aïeux qui, en 1793, avaient versé leur sang en témoignage de leur foi. Ses qualités lui avaient valu d'être élu membre titulaire de l'Académie d'Angers dès 1964.

Par ailleurs, constatant le délaissement de nombre de modestes édifices religieux, il avait, parallèlement à l'Association des Amis de Béhuard qu'il présidait, fondé l'Association de Sauvegarde des Chapelles et Calvaires de l'Anjou qui, grâce à lui, compte à son actif le sauvetage de plus de 230 témoignages, souvent discrets, de la foi de nos anciens. Un des plus grands chantiers de l'association, celui de l'ermitage Saint Jean, à Chênehutte les Tuffeaux, celui auquel il était le plus attaché, montre bien comment conviction et ténacité peuvent faire revivre un site « disparu » depuis des siècles.

Hors d'Anjou, dans la lointaine province d'Oufa, il avait entrepris avec les chrétiens orthodoxes de Chafranovo, la reconstruction de leur église paroissiale que le régime communiste avait détruite pour n'en laisser que les fondations. Le bulbe est en cours de réalisation et le clocher recevra bientôt la lourde cloche qui porte gravé en vieux slavon dans son bronze, le nom de son donateur : André Sarazin de Haes.

Mais André portait aussi intérêt aux autres, qui savaient le lui rendre. Avec le soutien affectueux de son neveu Olivier, les innombrables visites qu'il a reçues au cours de ces vingt derniers mois en sont la preuve. Il en était le premier étonné et je l'entends encore me confier il y a quelques semaines : « J'ai mis longtemps à découvrir que j'avais des frères ». Son intérêt pour autrui, il l'avait manifesté en devenant maire de sa commune de Denée en 1966, et on se souvient du jumelage qu'il avait organisé avec la cité belge du même nom. En dehors des amis que je qualifierai de classiques, André s'est toujours attaché à ses élèves du cours de paléographie de l'Université Catholique de l'Ouest, avec lesquels il aimait tisser des liens solides. « mes étudiants, me disait-il récemment, c'est ce dont je suis le plus fier ». Les hommes avant les pierres ! Même les auto-stoppeurs qu'il prenait sur ses parcours devenaient les auditeurs de la Bonne Nouvelle qui le guidait.

*André, ta route vient de s'achever. Nous allons prier pour toi, mais comme toi, nous avons confiance dans la miséricorde du Seigneur et, qui sait, si tu n'as pas trouvé, en arrivant là-haut un de ceux que tu avais ainsi pris dans ta voiture pour un bout de chemin et qui t'a accueilli en te disant, comme nous cet après-midi, Merci !*

## *En hommage à André Sarazin par Élisabeth Verry*

### *Directrice des Archives départementales de Maine-et-Loire*

L'Anjou l'avait vu naître le 6 avril 1933. « *Ma famille* » écrit-il lui-même, « *angevine en ligne maternelle depuis de longs siècles, sut développer dès mon plus jeune âge l'amour de la terre ancestrale et pour ainsi dire m'apprit à lire dans nos propres archives* ». Ses goûts le portent très tôt à l'étude, à l'érudition. Dès ses jeunes années, il fréquente assidûment le dépôt austère des Archives de Maine-et-Loire où règne alors Jacques Levron, archiviste départemental, historien passionné qui encourage volontiers les jeunes vocations. Mais il faut choisir une carrière : ce sera la diplomatie, avec à Paris les cours de l'École Nationale des Langues Orientales et l'Institut des hautes Études internationales. De ses années parisiennes, il gardera des impressions profondes : une curiosité pour les faits du monde, un indéniable intérêt pour la politique, une ouverture vers des méthodes de recherche et d'investigation rigoureuses.

Après le service militaire qu'il effectue en 1961, en Algérie, les événements de la vie le rappellent en Anjou. Sa première publication est consacrée au village qui l'a vu naître et déjà le sous-titre qu'il choisit *La vie campagnarde aux temps anciens*, manifeste de son attachement, l'on peut dire même de sa nostalgie envers la société d'Ancien Régime et une certaine forme de vie rurale. Tout naturellement, il a choisi comme préfacier Jacques Levron, devenu directeur des Archives de Seine-et-Oise. L'archiviste y rend hommage aux qualités de son ancien élève. .../... Jacques Levron conclut : « *car voici peut-être la meilleure vertu de votre étude : vous y avez appliqué sans doute votre science et votre esprit, mais vous y avez mis surtout beaucoup de votre cœur* ».

La voix de Jacques Levron dit bien quelle fut la constante de l'œuvre d'André Sarazin : une œuvre inscrite au plus profond de l'homme, de ses convictions, de ses choix de vie. L'évocation de Denée allait être suivie de beaucoup d'autres : *Manoirs et gentilshommes d'Anjou* en 1965 et 1987 (2 volumes), *Évocation du vieil Angers*, en 1968, *Pierres qui meurent en Anjou*, en 1971, *Vieux logis en Anjou*, en 1979, enfin *Gens et maisons du temps passé*, en 1995. Dans chaque ouvrage, le propos est le même : faire revivre, en de courtes monographies au style vif et clair, un manoir ou une closerie, la lignée de ses habitants, restitués dans leur cadre avec une infinie patience. L'homme de plume utilise ici ses dons sous toutes leurs formes, il écrit, mais il dessine aussi, dessins sobres et précis, d'une exacte architecture et d'une parfaite poésie avec cette élégance discrète qui est sa signature. Dans ce voisinage du passé, il est heureux et l'avoue dans la préface du 2<sup>e</sup> volume qu'il donne en 1987 à *Manoirs et gentilshommes* : « *depuis bientôt trente ans que je parcours les chemins creux de notre belle province, à voir toutes ces ruines qui témoignent de la richesse passée, je me dis que la France d'avant 1789 méritait bien son épithète de « plus beau royaume du monde »...* Et il invite ses lecteurs à s'y plonger à sa suite : « *ce livre s'adresse à ceux dont on si poliment dit qu'ils savent écouter la conversation lente que les vieilles choses poursuivent au-dessus de l'agitation des hommes* ».

En 1966 il avait accepté la charge d'archiviste de la Ville d'Angers, délaissée depuis de longues années. Il l'occupa durant quinze ans, pendant lesquels il jeta les bases du service actuel ; puis en 1981, le Conseil général fit appel à lui pour poursuivre l'œuvre de révision du dictionnaire historique de Maine-et-Loire, le célèbre « Célestin Port » : Jacques Levrone avait ouvert ce chantier, continué par son successeur Pierre d'Herbecourt. Mais après la disparition de ce dernier, l'entreprise se trouvait compromise. Avec constance, avec fidélité, avec opiniâtreté, il saura conduire l'œuvre jusqu'à la fin, publiant avec son fidèle second, Pascal Tellier, et grâce au soutien personnel de tous les présidents successifs du Conseil général au premier rang desquels, bien sûr, le président Jean Sauvage, en 1989 le volume III et en 1996 le volume IV conduit jusqu'à la lettre Z. Celui-ci aurait pu être le dernier. Mais il avait tant travaillé, il avait tant accumulé de notes et de faits qu'il voulait à toutes forces transmettre, qu'il mit tout son engagement à réussir à éditer un dense supplément, qui parut en deux volumes en 2004. Dans la préface, André Lardeux, reconnaissait la dette du Conseil général envers l'auteur : « *Ces deux volumes constituent une œuvre originale alors que les quatre premiers tomes étaient fondés sur la reprise ou la correction des notices de Célestin Port : ils n'empruntent rien à l'œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle et apportent des informations jusqu'alors inédites. Sa modestie dut-elle en souffrir, André Sarazin peut donc à juste titre s'enorgueillir d'être l'auteur de ces deux volumes* ». Grâce à lui, le Conseil général du Maine-et-Loire est sans doute le seul à avoir mené à bien une œuvre de cette ampleur.

À toutes forces transmettre : l'engagement d'André Sarazin s'il était personnel n'était pas tourné vers lui-même. En témoigne l'importance que revêtait à ses yeux l'action collective qu'il expérimenta sous toutes ses formes : politique, comme conseiller municipal, puis maire de Denée, de 1966 à 1972 ; institutionnelle, au sein des nombreux comités et commissions relatifs aux monuments et aux sites. À ce titre il fut président fondateur de trois d'entre elles : l'association de sauvegarde du Pont-Barré, haut lieu de la guerre de Vendée, qu'il tenait à relever ; l'association du bicentenaire de la Vendée angevine, dans laquelle il s'impliqua intensément, suscitant la construction de l'obélisque qui domine aujourd'hui le détroit du Layon, édifié à la mémoire des angevins morts durant les tragiques combats des années 1793-1795. Et enfin l'association à laquelle il se consacrait jusqu'à ses derniers instants, celle de la Sauvegarde des chapelles et calvaires, ce petit patrimoine religieux si symbolique de cette France d'autrefois qu'il avait faite sienne une fois pour toutes, et qui lui valut la joie de recevoir en 2004, le 1<sup>er</sup> prix décerné par le groupe Bayard à la sauvegarde du patrimoine, tout comme il avait reçu en 1971, le 1<sup>er</sup> prix de l'émission « chefs d'œuvre en péril » pour ses travaux de sauvetage des ruines du château de la Haute-Guerche à Saint-Aubin-de-Luigné.

Transmettre, enfin, à travers son enseignement de paléographie qu'il dispensait depuis 1984 à l'Université catholique de l'Ouest à ses élèves à qui il prodiguait conseils et encouragements.

Peu disert sur lui-même, André Sarazin s'est livré cependant au fil de ses écrits avec lucidité. « *Vous ramez à contre courant, me dit-on, cela ne me déplaît pas trop. Au reproche de passéisme, je répondrais qu'au contraire je me sentais en avance sur mon temps* ». De lui encore cette définition de l'ancienne France, « *celle de l'ouvrage bien fait où l'on rempaillait les chaises du même amour dont avait bâti les cathédrales* », ou enfin, « *passer, ministres : le patrimoine architectural de la France, lui, demeure* ».

***Au revoir, Monsieur Sarazin. Nous continuerons à vous lire !***

*Le 18 juin 2006, à St-Georges-des-Sept-Voies*

## **L'inauguration de l'église de St Pierre en Vaux**



*Ce fut un grand moment pour notre association et surtout pour André Sarazin, très attaché à la restauration de cette église.*

*À cette occasion, René Combres lui exprima la reconnaissance de tous. Ces mots le touchèrent mais, malheureusement, ce petit bonheur fut suivi quelques semaines plus tard d'une nouvelle attaque de la maladie.*

« Aujourd'hui, la petite église de Saint Pierre en Vaux revit dans son histoire, son architecture, sa dignité, et sa spiritualité retrouvées. Elle fut au sein de l'Association de Sauvegarde des Chapelles et Calvaires en Anjou, que vous avez créée et que vous animez toujours, l'un de vos premiers combats dans les années 80.

Elle était à cette triste époque nationale d'abandon et d'indifférence, assimilable à une chapelle en sérieux péril. L'ampleur de la tâche qui vous attendait dans tout l'Anjou était énorme. Devant une opinion généralement peu motivée, la détresse de ces petits sanctuaires allait croissante. Devaient-ils inexorablement disparaître ?

Patiemment, obstinément, entouré d'une solide équipe déterminée, aidé du Conseil général, vous constituiez des dossiers, multipliez les démarches, surveillez les travaux : un long et rude travail de fourmi qui, à ce jour, peut afficher 230 chapelles et calvaires angevins restaurés.

Mais parallèlement, en éditant vos passionnants ouvrages sur le patrimoine bâti, en publiant régulièrement par la presse les descriptifs illustrés des maisons nobles, en vous attelant à l'actualisation de « Célestin Port » (deux suppléments sont encore parus), en menant des actions efficaces pour la consolidation d'ouvrages historiques (le Pont-Barré entr'autres), le sauvetage de prestigieux vestiges (telle que la motte carolingienne de Doué-la-Fontaine) vous avez éveillé la sensibilité de vos compatriotes et suscité la découverte et l'amour d'édifices historiques, merveilleusement intégrés dans nos paysages. C'était là le second volet de votre action. On peut dire, en constatant l'engouement toujours plus grand de toutes les générations pour la préservation de notre patrimoine historique, que l'objectif est atteint. Et votre association n'a pas oublié Saint-Pierre-en-Vaux au cours des récents travaux.

Votre immense érudition, votre attachement à l'histoire, votre combat désintéressé, et dirions-nous, votre complicité de langage avec les vieilles pierres ont fait vaciller les mentalités de repli et créer le réflexe de protection de notre environnement, le goût de la recherche, la prise de conscience de notre riche passé, heureusement encore omniprésent.

*Cher Monsieur,*

*Acceptez, en ce jour heureux, l'expression de notre sincère et profonde gratitude. »*

## *La lettre du Président*

*Chers amis,*

*C'est avec une réelle émotion que je m'adresse à vous après tous ces mots de sympathie partagée envers André Sarazin.*

*L'étude approfondie des croix de chemin en Anjou m'avait fait rencontrer Monsieur Sarazin dans les années 1990 et adhérer à son Association. Monsieur de Rasilly m'avait associé, puisque ingénieur dans le Bâtiment, au suivi de ses dossiers de restauration ; homme méthodique et précis, c'était un véritable plaisir de travailler avec et pour lui. La maladie l'ayant, hélas, emporté, Monsieur Sarazin me fit rester près de lui lors de rencontres avec maires et architectes, dans la préparation de notre bulletin ou de l'organisation des promenades... Sur son lit de souffrance, il me demanda de poursuivre les buts et de maintenir vivante notre Association. Dans de telles circonstances, la charité interdit le refus.*

*Prévenu de ses désirs par André Sarazin, le Conseil entérina son choix. Enfin, espérons que nous puissions, ensemble, faire revivre des monuments en détresse dans l'attente d'un éminent, et surtout plus jeune, remplaçant.*

*Utile et efficace, notre Association doit perdurer et je ferai de mon mieux pour y satisfaire.*

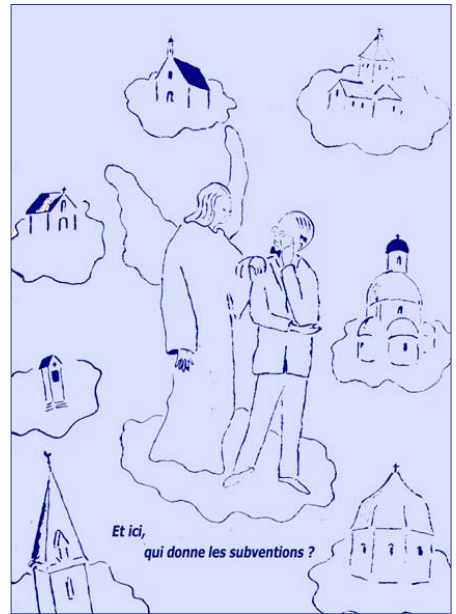
*Point n'est question de remplacer André Sarazin avec son érudition, sa connaissance de l'Anjou et, vous le savez bien, des familles angevines ; ces précieux atouts. André Sarazin savait solliciter un geste de générosité pour l'Association près de ses amis. Or, durant sa longue maladie, il fut contraint d'oublier un peu les finances au profit des promesses d'aide consenties pour les monuments à rénover. Ces engagements perturbent notre trésorerie et, en fin d'année, il a fait appel aux dons par une lettre de souscription. Cette lettre dont vous trouverez un bref résumé ci-après a, parfois, été confondue avec l'appel de cotisation qui, lui, est joint à ce bulletin.*

*Nous ne pouvons pas faillir ni surseoir vis-à-vis des travaux engagés. Par avance, nous vous remercions de votre générosité.*





Monsieur Bernard Seydoux nous a fait parvenir ce dessin humoristique qui reflète si bien nos préoccupations...



## **SOUSCRIPTION**

Les pouvoirs publics ont considérablement réduit leurs subventions au prétexte que celles-ci pouvaient être remplacées par le soutien des particuliers et des entreprises que favorisent les déductions fiscales.

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 permet en effet de bénéficier **d'une réduction d'impôt de 66 % du montant des dons dans la limite de 20 % du revenu imposable.**

Ainsi un don de 100 € aux oeuvres ouvre droit à une diminution d'impôt de 66 € soit, pour un don de 1 000 €, une dépense effective de 340 €.

**N'hésitez donc pas à vous montrer généreux, nous avons tant à faire !**

Bien entendu, un reçu fiscal (à partir d'un minimum de 30 € incluant le montant de votre cotisation réglée par ailleurs) vous sera adressé pour être joint à votre déclaration de revenu de l'année en cours.

D'avance, merci !

**Restaurations prévues en 2007 :** Ermitage Saint Jean à Chênehutte-les-Tuffeaux, Chapelles Bon Écot au Bourg-d'Iré, Saint Joseph à La-Bohalle, Notre Dame de La Salette à Rochefort-sur-Loire, la Croix Malo à Beausse, Saint Joseph à Sainte-Christine et le calvaire monumental de Béhuard.

# **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

## *du samedi 21 octobre 2006 à BEAUSSE*

*La dernière assemblée générale s'est tenue à Beausse, après la messe dite par Monsieur l'abbé Ruais dans l'église de Beausse, avec l'ordre du jour suivant : rapport moral du président, rapport du trésorier et questions diverses. La réunion a été suivie de quelques visites à Beausse, Chaudron-en-mauges, au château du Bas-Plessis et à Sainte-Christine.*

Après le rapport d'activité présenté par Madame Picart, rappelant les sorties, l'inauguration de la Croix Doublard, le prix obtenu du magazine du Pèlerin pour l'ermitage Saint Jean, les activités à venir et le rappel des subventions attribuées, le rapport moral préparé par André Sarazin a été présenté par Madame de Rasily :

« Malgré l'hospitalisation de notre président ; nous constatons que l'œuvre de notre Association s'est poursuivie de manière remarquable grâce à une mobilisation quasi générale. Que tous les acteurs soient ici remerciés.

Dans le calme d'une chambre ; blotti au fond du lit, on a le temps pour réfléchir. L'attention se porte évidemment sur les problèmes pendants.

Les subventions du Conseil général destinées à l'entretien du patrimoine non classé ayant été réduites, depuis lors, notre souci est de collecter suffisamment de fonds pour aider efficacement à la restauration des chapelles et calvaires. Actuellement trois solutions existent : la souscription, le mécénat, l'obtention de dons.

- la **souscription** est un excellent moyen quand il s'agit d'un bien public. Les habitants d'une même commune étant plus attachés qu'on ne le pense à tous ces petits monuments qui témoignent de l'histoire de leur cadre de vie, ils donnent volontiers une somme que notre association augmente afin d'atteindre le montant du devis des réparations ou d'entretien. Cette solution s'applique lorsque les sommes mises en jeu ne sont pas trop importantes.
- Au-delà, il faudrait envisager une aide par le truchement du **mécénat** d'entreprise. la loi l'autorise et est même incitative. La difficulté réside dans le fait qu'un mécène doit être approché et convaincu par une personne acquise au projet et en qui il a confiance. Que chacun réfléchisse et trouve parmi ses amis des personnes influentes qui pourraient apporter leur concours à notre œuvre puis nous en fasse part. La confidentialité sera respectée. On conviendra ensuite des actions à entreprendre.
- Il reste **les dons**. M<sup>e</sup> Bouvet, notre conseiller, a élaboré un document concernant les déductions fiscales applicables aux dons. Ce document sera publié dans le prochain bulletin. Chacun de nous peut offrir une certaine somme clairement affectée à un monument ou remise aux soins de notre Conseil qui en fera le meilleur usage face à l'urgence de certains travaux.

Constatant que l'encadrement de notre association est vieillissant, et que de nombreux jeunes aident là où la main d'œuvre est indispensable, il est proposé de créer une section « jeunes » regroupant les étudiants et bénévoles qui veulent bien accomplir les tâches matérielles. Un compte sera ouvert pour cette section et une cotisation « jeunes » à prix réduit leur sera demandée. Une assurance couvrira leurs activités ».

Thibault Balu qui pilote le groupe de l'ermitage à Chênehutte sera admis au Conseil.

**Les propositions présentées ont été adoptées.**

*Ensuite, Monsieur le Maire de Beausse nous a réuni autour d'un sympathique verre de l'amitié.*

BILAN au 31 décembre 2005			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations :	0,00	Réserves, engagements :	16.110,06
Banque :	7.426,12	Souscriptions :	1.981,50
C.C.P. :	745,68	Résultat :	1.502,94
Cpte. Epargne :	11.422,70		
<b>TOTAL</b>	<b>19.594,50</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19.594,50</b>
COMPTE DE RÉSULTAT au 31 12 2005			
PRODUITS		CHARGES	
Cotisations et promenades	3.820,00	Assurances	252,23
Subvention du Conseil Général	1.000,00	Frais postaux	529,20
Don	2.155,00	Bureau, secrétariat	403,23
Produits financiers	223,97	Bulletin	1.002,25
		Subventions versées	2.072,62
<b>RÉSULTAT</b>	<b>1.502,94</b>	Souscription reversée	1.436,50

--0000--



### Une pointe d'humour

Ne cherchez pas notre ancien vice-président l'abbé Alain Cléry à Menton ; il est revenu dans sa ville natale, Saumur,

**par un 31<sup>e</sup> déménagement !**

**Qui a battu ce record ?**

# Au cours de nos promenades...

Retenez votre samedi 2 juin 2007 pour une très belle promenade que nous préparent Messieurs Gatien Fouqué et Christian Haye dans le Saumurois.



La chapelle du château de La Mottaye



La chapelle de la Croix Malo à Beussé



Les chapelles Saint Joseph  
du Bois à Sainte-Christine



Association pour la Sauvegarde des Chapelles et Calvaires de l'Anjou  
avec la participation du Conseil Général de Maine-et-Loire  
Siège Social : 15, boulevard du Maréchal Foch, 49100 ANGERS Tél. 06 61 75 06 28